

École publique primaire de Nizon PONT-AVEN

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 03 NOVEMBRE 2015

Présents :

Parents

Mme ROUET Alexandra

Mme MARC Aurélie

Mr MACOBELY Julien

Mme PEZARD Soizic

Mme LE CORRE Hélène

Mme CORDHOMME Corinne

Mme SIMON Perrine

Enseignants

Mme BELIBI Delphine

Mme BOUGEARD Annie

Mme EMERY Valérie

Mme GESTIN Bleuenn

Mme LE NOC Fanny

Mme MARX Jennifer (Directrice)

Mairie : Mme KERGOAT (Adjointe aux affaires scolaires) *DDEN* :

Invités : Josiane et Katie (Agents de cantine)

Excusés :

M LE BRET (Maire)

Mme MARC, M GUYADER (DDEN)

Mr LE NY Sébastien, Mr CARPENTIER Christian (enseignants remplaçants nommés sur l'école)

Mr QUILLIEN (IEN)

Mme LEGER Nathalie, Mr GABELLIC Bruno, Mme CHAILLIE Isabelle

1 - Installation du conseil d'école

Composition du conseil d'école : le directeur de l'école, qui préside, l'ensemble des maîtres affectés à l'école, le maire et le conseiller municipal chargé des affaires scolaires, les représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes), le Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN, chargé de veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école, nommé par l'Inspecteur d'Académie, pour 4 ans), l'Inspecteur de l'Education Nationale et toute autre personne jugée utile au vu de l'ordre du jour.

Rôle du conseil d'école : Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il participe à l'élaboration du projet d'école, fait des suggestions et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école tel que : les conditions d'intégration des enfants handicapés, les actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux, les activités périscolaires, la restauration scolaire.

Le conseil d'école se réunit au moins trois fois par an.

2- Bilan de la rentrée

L'équipe enseignante est la même que l'année précédente. Mme Bollinger Martine Auxiliaire de Vie Scolaire a rejoint l'équipe pédagogique.

L'école compte 6 classes pour 142 élèves, soit 10 élèves de plus qu'il y a un an. 59 élèves sont scolarisés en maternelle et 83 élèves en élémentaire. Moyenne par classe : 23,66 élèves.

3- Bilan financier des comptes de la coopérative scolaire.

Pour mener les différentes actions éducatives en 2014/2015 l'école a dépensé **14 000€** :

6800€ pour le transport, 3200€ pour la voile, 1220 pour le cinéma, 880 pour les sorties diverses
Les recettes proviennent de la Mairie pour 9900€ et de l'APE pour 6000€.

4- Perspectives pour l'année.

Activités sportives : Les élèves de cycle 3 continuent d'aller au **gymnase** de Pénanroz tous les vendredis après-midi.

Un cycle **piscine** pour tous les élèves de cycle 2, et la Grande Section aura lieu les vendredis du 11 décembre au 11 mars.

Cette année encore les élèves devraient participer à la **course d'endurance** organisée au bois du Hénan avec d'autres écoles, l'ensemble de l'équipe a demandé à participer à nouveau aux rencontres **APPN** (Activités Pédagogiques de Pleine Nature).

L'activité **voile** pour les CM aura lieu cette année au cours du dernier trimestre.

Les élèves de cycle 2 et 3 participent à des rencontres **rugby**.

Activités nature et environnement : Les sorties avec **Bretagne Vivante** ont repris. Ces activités financées par la CCA permettent à l'équipe enseignante d'aborder de manière concrète différents points du programme : gestion des déchets, la pêche, l'environnement au travers des cinq sens...

Activités culturelles : les classes de maternelle et les CE2/CM1 sont inscrits pour aller au **cinéma** dans le cadre du programme école et cinéma et cin'école.

Les classes de maternelle assisteront à 3 spectacles du **Sterenn**.

Le plaisir de lire à travers le **Prix des Incorruptibles** est reconduit pour les 6 classes. Chacun aura à se prononcer sur ses choix littéraires à partir d'une sélection nationale adaptée à chaque âge.

Anjela Mevellec, **DUMISTE** (personne diplômée pour faire des interventions en musique) de la CCA intervient auprès des élèves de cycle 2 et 3 durant le premier semestre, les élèves de maternelle en profiteront au cours du second semestre.

Après sélection 3 classes de l'académie ont été choisies pour composer et écrire une chanson avec l'aide d'une artiste. Les élèves de CM1 et CM2 participent au dispositif de **La fabrique à chansons**. Ils se produiront le 27 mai sur la scène du Sterenn.

Thierry Le Saux, accompagne les classes de CM dans les apprentissages concernant les **nouvelles technologies de l'information**.

Les **chorales** mises en place dans chaque cycle se poursuivent. Les élèves de cycle 2 et 3 participeront à nouveau aux rencontres chorales qui rassemblent plusieurs écoles autour d'un même registre.

Les classes de MS, GS et CP poursuivent l'**initiation à la langue bretonne** avec Léna de l'association Mervent chaque lundi après midi.

Classe de découverte : cette année les élèves de CP et CE1 partiront du 17 au 20 mai 2016 à Braspart à la découverte de la nature. Son cout est de 7000€, une participation de 20€/enfant/jour est demandée aux familles qui peuvent étaler le règlement.

Cuisine : les élèves de maternelle mènent un projet autour de la cuisine du monde. M Guy Guilloux, chef du restaurant La taupinière est intervenu dans le cadre de la semaine du goût. C'est aussi l'occasion de travailler le goût, les aliments, le fonctionnement des ustensiles de cuisine, de faire pousser des fruits, légumes et herbes aromatiques dans le potager... Les parents qui le souhaitent sont invités à venir partager une recette de famille...

Toutes ces activités ont un coût et ne sont possibles qu'avec le soutien financier de la Municipalité et l'Association des Parents d'Elèves.

5- Règlement Intérieur

Pas de modifications du RI.

Vote du Règlement Intérieur : Pour 13

Contre 0

Abstention 1

6- Cantine (question diverse formulée par les parents)

Mme Cordhomme intervient sur la possibilité laissée aux enfants de pouvoir choisir leur place à la cantine, et qui n'a finalement pas été accordée. Mme Kergoat, Josiane, Katie et Mme Marx réexpliquent l'incident au cours duquel des enfants ont hué les agents municipaux et insistent sur la nécessité du respect des enfants envers tous les adultes.

Par ailleurs, un conseil de cantine a été mis en place suite aux élections des élèves délégués. Ce conseil se réunit après chaque vacances et quand cela est jugé nécessaire.

Depuis la rentrée un élève responsable de table est nommé chaque semaine. Les élèves se servent et débarrassent leur table.

Au niveau de la municipalité Mme Kergoat informe que M Perrot (responsable enfance/jeunes), Adrien Evanno (animateur/coordonateur TAP) et elle-même passeront les mardis, jeudis et vendredis midis. Un roulement au niveau des agents chargés du service et de la surveillance de cantine est organisé depuis le retour des vacances.

Une maman d'élève travaillant dans l'acoustique s'est proposée afin de sensibiliser les élèves au bruit.

Mme MARC propose que les élèves responsables de table puissent être sollicités pour aider à redresser les tables entre les deux services.

7- Travaux effectués et à prévoir

Travaux réalisés : Une salle de cours a été déménagée, ce qui a nécessité des travaux qui ont été faits durant l'été. Des travaux de peinture extérieure (marquage au sol, portail, boiseries sous le préau maternelle), le changement d'une fenêtre au second étage, le nettoyage du jardin ont également été réalisés durant les congés d'été. Un panneau de basket, réalisé par les services techniques, a été posé dans la cour élémentaire. Durant les vacances d'automne la baie de brassage (réseau informatique) a été revue suite à des problèmes récurrents, des portes manteaux ont été posés dans

la cour élémentaire afin de permettre aux élèves d'accrocher leurs vêtements durant les récréations, les TAP...

Travaux à prévoir : modification de la téléphonie au sein de l'école, repeindre la cage d'escalier, mettre des portes de placards dans la bibliothèque, réfection du grillage de la cour maternelle, remplacement de la seconde fenêtre du deuxième étage...

La séance est levée à 20h10.

Compte rendu rédigé par, Mme ROUET,
Bleuenn GESTIN et Jennifer MARX